

## AVIS DE LA BOURSE

- ◆ Admission des actions de la Société Tunisienne de Réassurance «Tunis Ré» au Marché Principal des titres de capital de la Cote de la Bourse.

### **Admission au Marché Principal des titres de capital de la Cote de la Bourse**

Le Conseil d'Administration de la Bourse s'est réuni le 04 février 2010 et a donné son accord de principe pour l'admission au Marché Principal de la Cote de la Bourse:

- des 7 000 000 d'actions existantes, de nominal cinq dinars chacune, composant le capital actuel de Tunis Ré, et
- des 2 000 000 d'actions nouvelles souscrites, de nominal cinq dinars chacune, à émettre par Tunis Ré dans le cadre d'une augmentation de capital auprès du public.

### **Diffusion des titres offerts**

- L'Offre Publique porte sur l'émission dans le public de 2 000 000 d'actions nouvelles souscrites soit 22,2% du capital après augmentation et sera réalisée par une Offre à Prix Ferme «OPF». Ces actions portent jouissance en dividende à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Conformément à la décision de l'AGE du 12 janvier 2010, les actionnaires actuels ont renoncé à leurs droits de souscription dans l'augmentation du capital projetée.

Les conditions de réalisation de cette opération feront l'objet d'un avis qui sera publié ultérieurement au bulletin de la Bourse.

### **Intermédiaire chargé de l'admission**

La demande d'admission a été déposée par l'intermédiaire en Bourse BNA Capitaux.

### **Evaluateur**

L'évaluation a été réalisée par l'intermédiaire en Bourse Maxula Bourse.

Il reste entendu que l'ouverture des souscriptions à l'augmentation de capital ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.